



Commission Locale d'Information des installations nucléaires du plateau de Saclay

Compte-rendu de l'assemblée plénière du 15 janvier 2019

1. Introduction par Brigitte VERMILLET, Présidente de la Cli de Saclay.

L'année 2018 a été une année particulière pour la CLI de Saclay car nous avons vu le départ de notre chargée de mission en 2017 et depuis, malgré plusieurs campagnes de recrutement, le poste n'a toujours pas été pourvu.

Malgré cela, nous avons pu accompagner la préparation de l'exercice de sureté, qui a lieu les 18 et 19 décembre 2018 ; la lettre de la CLI n°15 a été publiée et une réunion publique a été réalisée le 29 novembre 2018 à Saclay, pour l'information sur la tenue de l'exercice de sureté. Nous avons aussi, grâce à la mobilisation des membres de la CLI, participé, en tant qu'observateurs, à l'exercice de sureté.

Des problèmes au niveau de la distribution de la lettre de la CLI ont été remontés au moment de la réunion publique et de nouveau lors de cette assemblée. Plusieurs communes, toutes en Essonne, n'ont pas reçu la lettre.

Il est proposé de prévoir un courrier aux maires des communes de la CLI afin de leur proposer l'envoi de la lettre avec leurs bulletins municipaux respectifs.

La Présidente de la CLI a présenté le bilan des activités 2018 et les perspectives du programme 2019. Le budget prévisionnel 2019 a été voté à l'unanimité.

La consommation réduite du budget 2018 ne reflète pas les activités de la CLI, car la part du budget consacrée aux frais de personnel n'a pas pu être utilisée faute de recrutement, suite au départ de notre chargée de mission fin 2017.

Les activités de la CLI ont été assurées en 2018 par les membres des pôles qui ont pu suivre les principaux événements de l'année.

- Afin de poursuivre ses missions, la CLI a fait appel à un prestataire expert, membre de la CLI, pour l'épauler dans la préparation et le suivi de l'exercice, à travers un contrat d'un montant de 7000 euros (raison de l'augmentation de la ligne prestations de service).
- Les frais liés à la lettre de la CLI sont restés stables.
- Les frais de personnel en 2018 sont ceux liés au salaire de l'agent du Département qui travaille à la Direction de la communication sur la lettre de la CLI.

La proposition de budget 2019 reprend sa structure habituelle dans l'objectif de pouvoir assurer à la CLI ses activités normales grâce à un nouveau recrutement. Une nouvelle campagne de recrutement pour le poste de la CLI est en cours.

Les documents présentés sont annexés à ce compte-rendu.

2. Activités du pôle Sciences et Société, Madame SENE pilote du pôle

Le Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs est en cours de révision. Mme SENE rappelle qu'elle est membre du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN). Cette instance étant une instance d'information, de concertation, Mme SENE travaillera au sein du HCTISN dans l'objectif de toucher la population afin que le PNGMDR soit mieux compris.

3. Activités du pôle Information, Formation, Gouvernance, Monsieur MOREAU pilote du pôle

Après un rappel sur les missions du pôle, M. MOREAU présente les principaux faits marquants 2018 :

- Participation à la 30^{ème} conférence nationale des CLI le 07 novembre 2018 (organisée par l'ANCCLI - Association nationale des comités et commissions locales d'information et - et l'ASN)
- Publication de la lettre de la CLI n°15 Nov.2018
- Organisation de la réunion publique du 29 Novembre 2018 sur l'exercice de sécurité PPI
- Participation exercice PPI (Observateurs CLI / PC Mesures)

Il rappelle ensuite l'intérêt déjà manifesté sur le projet de l'IRSN « Openradiation ». Suite au projet Safecast, qui a vu le jour au Japon après l'accident de Fukushima-Daiichi, l'IRSN a développé en France le projet « Openradiation » qui montre la faisabilité et les avantages d'un réseau de citoyens pour rassembler des mesures de la radioactivité, les partager et en discuter. Ce projet est développé auprès d'un public scolaire afin de le sensibiliser aux enjeux du nucléaire.

Madame VERMILLET a fait remarquer qu'il serait intéressant d'échanger avec les enfants qui ont participé à l'exercice de sureté de décembre dernier pour parler de leur expérience mais aussi les sensibiliser.

Dans le contenu de la dernière lettre de la CLI, un zoom a été fait sur le rapport parlementaire sur la Commission d'enquête sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires. M. MOREAU invite les membres à lire attentivement ce rapport qui propose également une amélioration du contrôle démocratique et préconise une augmentation du financement des CLI.

Madame THIBAUT, représentante de la CLI de Saclay à l'ANCCLI, rappelle que l'ANCCLI peut épauler les activités de la CLI en cas de besoin. Des questions peuvent être transmises à l'ANCCLI qui propose aussi des séminaires.

Monsieur DEL TIN, Cis Bio International, rappelle l'importance d'un encadrement dans le cas d'un projet comme « Openradiation » afin de sensibiliser à la lecture et l'interprétation des résultats des mesures. Il a été précisé que l'IRSN dispose d'un budget pour l'achat du matériel de mesure mais qu'il ne s'agira pas d'appareils professionnels. Les mesures ne seront pas ultra-précises.

Concernant le retour sur la participation des membres de la CLI, en tant qu'observateurs, au PC Mesures installé à l'Ecole Polytechnique, M. MOREAU précise qu'ils ont été très impressionnés par la qualité du matériel, par la rapidité d'intervention et par la capacité de transmission des mesures et d'information en temps réel au PC de la Préfecture.



Une remarque a été faite sur le rôle des médias (un volet spécifique de cet exercice a été consacré à la gestion de la pression médiatique lors de la crise). Le journal Le Parisien du 18/12/2018 a véhiculé une mauvaise information concernant le non déclenchement des sirènes d'alarme. En effet, étant donné l'évolution du scénario, ni le confinement ni l'évacuation n'ont été décidés par le Préfet, donc il n'y avait pas lieu de faire retentir les sirènes.

4. Pôle de suivi citoyen des « sites du Bouchet », Monsieur LEFETZ, pilote du pôle.

Le pôle ne s'est pas réuni en 2018 et prévoit une réunion en septembre 2019 afin que l'exploitant responsable du site puisse présenter ses bilans d'activité 2017 et 2018.

Une intervention de Monsieur PEYRAMAURE est annexée à ce compte-rendu.

Monsieur OLIVE, DRIEE Unité départementale Essonne, précise que les demandes évoquées par Monsieur PEYRAMAURE ont été transmises au CEA et sont en attente de leur réponse.

5. Retour sur l'exercice de sécurité et actualités 2018

a. Monsieur NIHOARN, Préfecture de l'Essonne

Le retour d'expérience (RETEX) aura lieu en Préfecture demain matin 16 janvier. Un compte-rendu sera transmis pour diffusion à la CLI. Le RETEX de l'ASN aura lieu quant à lui le 25 janvier 2019.

Globalement, l'exercice s'est bien déroulé. Malgré l'information erronée du Parisien, il faut savoir que l'exercice comportait un volet gestion des médias avec une forte pression médiatique simulée et un parcours sur le terrain pour les journaux (dont Le Parisien).

Le scénario d'un accident à cinétique lente a conduit au déclenchement du PPI par le Préfet, mais l'absence de rejet ne nécessitant pas de confinement, le signal sonore n'était pas nécessaire, contrairement à l'information du Parisien.

Le scénario ne nécessitait pas non plus de mise en place d'un périmètre de sécurité, raison pour laquelle les forces de l'ordre et la Direction de la voirie départementale n'ont pas eu besoin d'intervenir pour simuler la fermeture des routes, comme en 2013.

Le premier jour, l'exercice impliquait différents acteurs sur le terrain. Le deuxième jour, il s'agissait d'un exercice dit « d'état-major » consistant en une réflexion sur l'évacuation d'une commune, en l'occurrence l'exemple a été Saclay. Les résultats avec les orientations serviront pour le PPI.

b. Monsieur YVON, CEA Saclay

➤ Un scénario complexe en deux phases :

1. Incendie en zone contrôlée dans l'INB101 avec deux victimes contaminées
2. Phase de menace avec baisse du niveau de la piscine alors qu'un crayon de combustible en cours de transfert sous eau se trouve bloqué

➤ 6 heures d'action terrain (INB, FLS, prélèvements environnement, ...)



- 6 PC de crise grées (2 pour le CEA 1 pour la préfecture de l'Essonne, 1 pour l'ASN, 1 pour l'IRSN, + le PC « mesures » à l'Ecole Polytechnique),
- Plus de 200 personnes mobilisées,
- Une couverture média importante dans (médiats simulés) et sur l'exercice (articles PQR et reportage France 3)

Evènements 2018 au CEA

L'INB 40 (réacteur OSIRIS à l'arrêt depuis fin 2015) comprend l'installation ISIS qui est une maquette critique utilisée pour des activités de formation. Cette maquette est en phase d'arrêt depuis décembre 2018.

Un exercice national de transport a eu lieu le 10/01/2019 avec la simulation d'un incendie sur un camion parti de Saclay qui a pris feu dans l'Yonne.

Il a été demandé qu'un bilan du démantèlement d'ULYSSE soit présenté à une prochaine réunion de la CLI. L'ASN a rappelé que son contrôle de la sûreté nucléaire se poursuit sur l'installation en démantèlement et qu'il porte notamment sur la réalisation des travaux définis dans le décret de démantèlement.

Note : le décret n°2014-906 du 18 août 2014 a autorisé le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) à procéder aux opérations de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de l'installation nucléaire de base n° 18 dénommée « Ulysse ». Ce décret précise les opérations auxquelles le CEA est autorisé à procéder. Outre des opérations de démantèlement et de démontage, il prévoit la caractérisation du génie civil et des sols et, le cas échéant, leur assainissement.

A terme il n'y aura plus de réacteur de recherche à Saclay.

Des questions ont suivi sur la présence de déchets à Saclay. Il y a des déchets historiques qui sont gérés par le CEA. Ils sont vidés progressivement, il est nécessaire de les caractériser et d'identifier les filières appropriées vers lesquelles les envoyer. L'information à la population peut être trouvée dans le rapport TSN (transparence et sécurité nucléaire).

Le dossier de démantèlement d'OSIRIS a été envoyé à l'ASN fin 2018. Une procédure d'instruction de 3 à 4 ans est en cours. Dans l'attente du décret de démantèlement, l'exploitant peut procéder à des opérations préparatoires au démantèlement. Certaines de ces opérations nécessitent une autorisation de l'ASN. La destination des déchets est aussi prévue dans le plan de démantèlement de l'INB.

A la question de savoir si les réacteurs sont encore en eau, la réponse est positive et la possibilité d'utiliser des robots pour le démantèlement existe.

c. Monsieur DEL-TIN, CIS Bio International – CURIUM Pharma

L'INB 29 n'était pas directement concernée par l'exercice PPI mais cela a été l'opportunité pour l'entreprise de travailler sur les 2 axes suivants:

- Mobilisation et gréement de l'équipe de gestion de crise :

- i. Convocation de l'équipe de décision PUI-PPI,
 - ii. Analyse des critères de déclenchement PUI-PPI,
 - iii. Réflexion sur la conduite à tenir en fonction de l'évolution du scénario (mise à l'état sûr de l'installation, mise en sécurité des personnels...).
- Formation terrain au niveau du PC Mesures des équipes radioprotection sur les dispositions mises en place par les personnels SDIS et IRSN en situation accidentelle :
- iv. Participation au montage du SAS de contrôle,
 - v. Accompagnement des binômes SDIS et IRSN pour la réalisation de mesures aux points PPI,
 - vi. Visite du Poste de Commandement SDIS,
 - vii. Formation par les personnels de l'IRSN aux techniques de prélèvements environnementaux.

Evènements 2018 à Cis Bio

- Investissement travaux neufs et rénovations en 2018 d'environ 5.3 m€,
- Travail en 2018 en lien avec l'ASN sur 14 dossiers de Sûreté, 12 Inspections, 59 prescriptions du précédent réexamen de sûreté et 500 questions et engagements tout confondu,
- Instruction du nouveau PUI en cours par l'ASN, concernant notamment l'étude de dimensionnement de scénarios de référence,
- Evacuation du site de 99% de l'activité présente en sources scellées de Césium 137 (4300 TBq) et poursuite des évacuations de sources de Cobalt 60 (830 TBq sur 7000 TBq).

Suite à la question de Madame VERMILLET sur la mise en demeure de l'ASN en matière de sûreté incendie, il a été répondu qu'un investissement de 3.5 millions d'euros a été fait pour la composante extinction automatique. Le système est opérationnel et a été complexe à déployer notamment quant au choix de la bonne technologie à utiliser car il s'agissait du premier site nucléaire en exploitation à faire l'objet d'une telle demande. La sécurisation incendie se poursuit à ce jour par le déploiement du réseau de détection incendie et des travaux de sectorisation incendie associés à la gestion de la ventilation en cas d'incendie.

Suite à la question de Madame LAUNAY, d'une manière générale, les derniers travaux liés aux suites du réexamen de sûreté, vont faire l'objet d'un contrôle de l'ASN lors d'une inspection fin janvier. La lettre de suite de l'inspection sera publiée sur le site de l'ASN. Comme tous les ans, un programme d'inspections sera mis en œuvre par l'ASN pour couvrir différentes thématiques en lien avec la sûreté nucléaire et la radioprotection.

Cis Bio fait part de ses travaux pour descendre sous le seuil du régime des INB et rappelle la réduction de son inventaire radiologique. Le passage sous le seuil n'étant pas suffisant pour quitter le régime INB, l'ASN définira si, à terme, Cis Bio quittera ou pas le statut d'INB.



d. Monsieur MOREAU, pilote pôle CLI

Participation « en tant qu'observateurs » de 5 membres de la CLI sur le PC Mesures : Mesdames Renée Delattre, Denise Thibault, Charlotte Cazala-Reyss et Messieurs Jean-Luc Pasquier et Jean-François Moreau.

Conclusions :

- Des moyens modernes de mesure (notamment au niveau des transmissions)
- Déployés sur le terrain rapidement

Un sentiment plutôt positif (et rassurant) sur les moyens déployables en cas de crise Nucléaire.

Concernant les questions soulevées sur l'information à la population sur la tenue de l'exercice, la Préfecture précise que les communes ont été conviées aux nombreuses réunions préparatoires et que deux groupes de travail ont été mis en place : un sur les actions à mener par les différents acteurs concernés et un second relatif à la protection de la population. En plus des réunions, une plaquette PPI a été distribuée aux habitants en même temps que la relance de la distribution d'iode. Une réunion publique a eu lieu et la lettre de la CLI a été publiée, même si nous avons constaté des dysfonctionnements dans sa distribution en porte à porte ; l'information a également été véhiculée sur les sites internet de la Préfecture, du Département de l'Essonne et de la CLI.

e. Monsieur GREINER, ASN division d'Orléans

Dans le cadre de l'exercice national de sécurité nucléaire sur le site de Saclay, l'ASN a créé son centre d'urgence et des inspecteurs se sont rendus en préfecture et sur le site du CEA pour assurer les missions de l'ASN en cas de situation d'urgence (contrôler les opérations de mise en sûreté de l'installation prises par l'exploitant ; informer le public de la situation ; assister les autorités compétentes, en particulier en leur adressant des recommandations sur les mesures à prendre au titre de la sécurité civile). Le retour d'expérience de l'ASN est en cours.

Monsieur GREINER a rappelé que l'ASN a un nouveau président, Monsieur Bernard DOROSZCZUK. Il succède à Pierre-Franck Chevet dont le mandat est arrivé à échéance. Un nouveau commissaire, Monsieur Jean-Luc LACHAUME, a également été nommé.

Le collège de l'ASN est composé de cinq commissaires, dont le président de l'ASN. Ils sont nommés pour une durée de 6 ans. Le collège élabore la stratégie et la doctrine de l'ASN pour le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Il prend les décisions les plus importantes. Il prend publiquement position sur les sujets majeurs qui relèvent de la compétence de l'ASN. Il rend compte au Parlement.

6. Conclusion par Brigitte VERMILLET, Présidente de la Cli de Saclay.

Madame VERMILLET a remercié les participants pour leur présence et a rappelé le poste de chargé(e) de mission ouvert au recrutement afin de pouvoir assurer une activité normale à la CLI en 2019. Faute de recrutement, une seule assemblée pourra être assurée cette année. La date de la prochaine assemblée sera fixée en conséquence.